

Ministère des Ressources naturelles	Permis de chasse et de pêche <i>Loi sur le poisson et la faune</i> Règlements 82-103 (la pêche à ligne) Règlement 84-133 (la chasse) Règlement 94-47 (chasse à l'original)
Personne-ressource : Cade Libby, (506) 453-2440	
Droit actuel : voir l'annexe Droit proposé : voir l'annexe En vigueur: le 1 ^{er} janvier 2010	Nouvelle prévision des recettes annuelles: 2 156 920 \$ Changement des recettes annuelles : 561 912 \$
Observations: Les coûts associés aux différents programmes d'aménagement pour la chasse, le piégeage et la pêche sportive excèdent les revenus générés par les ventes de permis. Les augmentations de droits proposés sont prévues afin d'aider le ministère à couvrir les coûts de certains de ces programmes et les coûts d'impression et de publication des permis sous le présent système de permis.	

Annexe Permis de chasse et de pêche		
Droit ou licence	Droit actuel	Droit proposé
Classe 1 Permis de pêche au saumon non-résident (Saison)	105 \$	138 \$
Classe 2 Permis de pêche au saumon non-résident (7 jours)	57 \$	75 \$
Classe 3 Permis de pêche au saumon non-résident (3 jours)	29 \$	38 \$
Classe 4 Permis de pêche non-résident – excepté le saumon (Saison)	30 \$	39 \$
Classe 5 Permis de pêche non-résident – excepté le saumon (7 jours)	20 \$	26 \$
Classe 6 Permis de pêche non-résident – excepté le saumon (3 jours)	15 \$	20 \$
Classe 7 Permis de pêche au saumon résident	20 \$	26 \$
Classe 8 Permis de pêche au saumon résident (10-15 / 65 ou plus)	8 \$	10 \$
Classe 9 Permis de pêche – résident – excepté le saumon	10 \$	13 \$
Classe 10 Permis de pêche – résident – excepté le saumon (65 ou plus)	0 \$	10 \$
Classe 13 Permis de pêche sportive au saumon avec remise à l'eau pour non-résidents (Saison)	105 \$	138 \$
Classe 14 Permis de pêche sportive au saumon avec remise à l'eau pour non-résidents (7 jours)	57 \$	75 \$
Classe 15 Permis de pêche sportive au saumon avec remise à l'eau pour non-résidents (3 jours)	29 \$	38 \$
Classe 16 Permis de pêche sportive au saumon avec remise à l'eau pour résidents (Saison)	20 \$	26 \$
Classe 17 Permis de pêche sportive au saumon avec remise à l'eau pour résidents (10-15 / 65 ou plus)	8 \$	10 \$
Permis de pêche ordinaire sur les réserves de la Couronne (par jour)	35 \$	46 \$
Permis de pêche à la journée sur les réserves de la Couronne – saumon de l'Atlantique (par jour)	35 \$	46 \$
Permis de pêche à la journée sur les réserves de la Couronne – omble de fontaine (par jour)	15 \$	20 \$
Permis de pêche dans les réserves de la couronne avec remise à l'eau – saumon de l'Atlantique (par jour)	25 \$	33 \$
Permis de pêche dans les réserves de la couronne avec remise à l'eau – omble de fontaine (par jour)	15 \$	20 \$
Permis extravacances d'un jour pour non-résidents	5 \$	7 \$
Permis extravacances d'un jour pour résidents	5 \$	7 \$
Permis de chasse aux nuisibles – non-résident	17 \$	22 \$
Permis de chasse aux nuisibles –résident	7 \$	9 \$
Permis de chasse aux nuisibles –résident (65 ou plus)	5 \$	7 \$
Permis de chasse à l'ours – non-résident	109 \$	143 \$
Permis de chasse à l'ours - résident	28 \$	37 \$
Permis de chasse à l'ours – résident (65 ou plus)	14 \$	18 \$
Permis de chasse à l'original – non-résident	418 \$	548 \$

